

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	16

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
Le : 11/07/2017  
Et  
Publication ou notification du :  
11/07/2017

L'an 2017, le 10 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/07/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/07/2017.

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MAGNIEN Françoise, PAROUTY Véronique, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, FREULON Jean-Louis, HACHET Christian, HARLE Daniel, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MANGIN Claudia à Mme FLOQUET Géraldine, MARQUES Isabelle à M. ROBERT Jean, QUEREUX-SBAI Delphine à Mme PAROUTY Véronique

Absent(s) : M. LACIRE Jérôme

**A été nommé(e) secrétaire** : M. HARLE Daniel

### 038\_2017 – PRET A MOYEN TERME

Suite à l'achat de la propriété située au 25 rue du Petit Sillery à SILLERY, il a été décidé de contacter des établissements bancaires pour leur demander des propositions de prêts.

Après analyses des différentes propositions, il a été décidé d'effectuer un prêt de 400 000 € auprès de la Caisse d'Epargne sur 15 ans, trimestriellement, au taux de 1.43 %.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

**DEMANDE** à la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne l'attribution d'un prêt de 400 000 €, à taux fixe, aux conditions suivantes :

- 15 ans - échéances trimestrielles - taux fixe de 1.43 % - sans frais de dossier

Les crédits et les débits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice

**PREND** l'engagement d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer les paiement des dites échéances

**AUTORISE** la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations à Mr le Maire ou Mr FREULON Jean-Louis, adjoint, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/02/2018  
Le Maire  
Thomas DUBOIS

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	16

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
Le : 11/07/2017  
Et  
Publication ou notification du :  
11/07/2017

L'an 2017, le 10 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/07/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/07/2017.

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MAGNIEN Françoise, PAROUTY Véronique, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, FREULON Jean-Louis, HACHET Christian, HARLE Daniel, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MANGIN Claudia à Mme FLOQUET Géraldine, MARQUES Isabelle à M. ROBERT Jean, QUEREUX-SBAI Delphine à Mme PAROUTY Véronique

Absent(s) : M. LACIRE Jérôme

**A été nommé(e) secrétaire** : M. HARLE Daniel

### 039\_2017 – OUVERTURE D'UN POSTE CUI-CAE

**Vu** la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir ;

**Vu** le décret n°2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir ;

**Vu** le décret n°2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir ;

**Vu** l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir

#### **Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,**

**Article 1.:** Décide la création d'un poste en emploi d'avenir sur un avec possibilité de renouvellement en fonction de la pérennité des aides de l'Etat :

Missions dévolues:	Durée de travail hebdo.:	Rémunération brute mensuelle:
entretien des espaces publics	20h par semaine	845.22 €

**Article 2.:** Autorise par conséquent, M le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en oeuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat ainsi que les contrats de recrutement de l'agent en emploi d'avenir.

**Article 3.:** Dit que les crédits sont inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/02/2018  
Le Maire  
Thomas DUBOIS

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	16

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en PREFECTURE DE CHALONS  
EN CHAMPAGNE  
Le : 11/07/2017  
Et  
Publication ou notification du :  
11/07/2017

L'an 2017, le 10 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/07/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/07/2017.

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MAGNIEN Françoise, PAROUTY Véronique, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, FREULON Jean-Louis, HACHET Christian, HARLE Daniel, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MANGIN Claudia à Mme FLOQUET Géraldine, MARQUES Isabelle à M. ROBERT Jean, QUEREUX-SBAI Delphine à Mme PAROUTY Véronique

Absent(s) : M. LACIRE Jérôme

**A été nommé(e) secrétaire** : M. HARLE Daniel

### 040\_2017 – ATTRIBUTION MARCHE RESTAURATION SCOLAIRE

VU la délibération du conseil municipal en date du 12.06.2017 décidant de recourir à la procédure adaptée du code des marchés publics pour le marché de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs

VU l'analyse des 2 offres remises par l'entreprise A.P.I et la Caisse des Ecoles Publiques de Reims

Le maire propose de retenir l'offre de la Caisse des Ecoles

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE le maire à signer le marché de fourniture et livraison de repas avec la Caisse des Ecoles Publiques de Reims - 52 rue de Talleyrand 51100 REIMS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/02/2018  
Le Maire  
Thomas DUBOIS

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	16

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
Le : 11/07/2017  
Et  
Publication ou notification du :  
11/07/2017

L'an 2017, le 10 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/07/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/07/2017.

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MAGNIEN Françoise, PAROUTY Véronique, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, FREULON Jean-Louis, HACHET Christian, HARLE Daniel, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MANGIN Claudia à Mme FLOQUET Géraldine, MARQUES Isabelle à M. ROBERT Jean, QUEREUX-SBAI Delphine à Mme PAROUTY Véronique

Absent(s) : M. LACIRE Jérôme

**A été nommé(e) secrétaire** : M. HARLE Daniel

### 041\_2017 – TARIFICATION AUX FAMILLES REPAS SCOLAIRE

#### Le Conseil Municipal,

VU l'attribution du marché de restauration scolaire à la Caisse des Ecoles Publiques de Reims  
VU le prix du repas facturé à la commune à 3.01 € TTC

Le maire propose de répercuter cette augmentation en partie aux familles de 0.12 €, la commune prend en charge la différence soit 0.08 €

#### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

**DECIDE** d'augmenter les tarifs comme suit à partir du 1.09.2017 :

Tarif 1 : QF inférieur ou égal à 500 € : 2.81 € repas + 1.24 € garderie = 4.05 €  
Tarif 2 : QF supérieur ou égal à 501 € : 2.93 € repas + 1.42 € garderie = 4.35 €

#### RAPPEL DES TARIFS DE GARDERIE MATIN ET SOIR :

##### **Tarif 1 : QF inférieur ou égal à 500 € :**

garderie du matin de 7h 30 à 9h = 1.75 €  
garderie du soir de 16h 30 à 18h = 1.75 €

##### **Tarif 2 : QF supérieur ou égal à 501 € :**

garderie du matin de 7h 30 à 9h = 1.95 €  
garderie du soir de 16h 30 à 18h = 1.95 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/02/2018  
Le Maire  
Thomas DUBOIS

